

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Vereinigtes Königreich
Prozesstypen	Internationale Beziehungen
Datum	01.01.1965 – 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse Institut für Politikwissenschaft Universität Bern Fabrikstrasse 8 CH-3012 Bern www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ackermann, Marco Burgos, Elie Caretti, Brigitte Clivaz, Romain Ehrensperger, Elisabeth Eperon, Lionel Escher, Regina Füzesséry, Alexandre Gerber, Jean-Frédéric Hirter, Hans Huguenet, François Hulliger, Caroline Käppeli, Anita Mach, André Pasquier, Emilia Schnyder, Sébastien Terribilini, Serge Unbekannt, Autor Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Ackermann, Marco; Burgos, Elie; Caretti, Brigitte; Clivaz, Romain; Ehrensperger, Elisabeth; Eperon, Lionel; Escher, Regina; Füzesséry, Alexandre; Gerber, Jean-Frédéric; Hirter, Hans; Huguenet, François; Hulliger, Caroline; Käppeli, Anita; Mach, André; Pasquier, Emilia; Schnyder, Sébastien; Terribilini, Serge; Unbekannt, Autor; Zumofen, Guillaume 2024. Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Internationale Beziehungen, Vereinigtes Königreich, 1980 - 2020. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Beziehungen zur EU	3
Beziehungen zu internationalen Organisationen	4
Zwischenstaatliche Beziehungen	4
Gute Dienste	12
Aussenwirtschaftspolitik	13
Wirtschaft	15
Wirtschaftspolitik	15
Strukturpolitik	15
Geld, Währung und Kredit	16
Banken	16
Landwirtschaft	16
Internationale Landwirtschaftspolitik	16
Infrastruktur und Lebensraum	16
Energie	16
Netz und Vertrieb	16
Verkehr und Kommunikation	17
Verkehrspolitik	17
Umweltschutz	17
Abfälle	17
Bildung, Kultur und Medien	18
Medien	18
Neue Medien	18

Abkürzungsverzeichnis

EJPD Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement

EFD Eidgenössisches Finanzdepartement

VBS Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und

Sport

UNO Organisation der Vereinten NationenDBA DoppelbesteuerungsabkommenEFTA Europäische Freihandelsassoziation

OSZE Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa

PLO Palästinensische Befreiungsorganisation

OECD Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung

APK-NR Aussenpolitische Kommission des Nationalrates

IWF Internationaler Währungsfonds

EU Europäische Union

IAEO Internationale Atomenergie-Organisation

EWR Europäischer Wirtschaftsraum

DEZA Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit

BAZL Bundesamt für Zivilluftfahrt
 NEAT Neue Eisenbahn-Alpentransversale
 LSVA Leistungsabhängige Schwerverkehrsabgabe
 SGB Schweizerischer Gewerkschaftsbund

EDA Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
WBF Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung

NATO North Atlantic Treaty Organization

G20 Gruppe der zwanzig wichtigsten Industrie- und Schwellenländer

UNHCR Hoher Flüchtlingskommissar der Vereinten Nationen
KSZE Konferenz über Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa

EG Europäische Gemeinschaft

EVD Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement

GATT General Agreement on Tariffs and Trade
OPEC Organisation erdölexportierender Länder

UdSSR Sowjetunion

DFF Département fédéral de justice et police Département fédéral des finances

DDPS Département fédéral de la défense, de la protection de la population et

des sports

ONU Organisation des Nations unies
CDI Convention de double imposition

AELE Association européenne de libre-échange

OSCE Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

OLP Organisation de libération de la Palestine

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

CPE-CN Commission de politique extérieure du Conseil national

FMI Fonds monétaire International

UE Union européenne

AIEA Agence internationale de l'énergie atomique

EEE l'Espace économique européen

DDC Direction du développement et de la coopération

OFAC Office fédéral de l'aviation civile

NLFA Nouvelle ligne ferroviaire à traverser les Alpes

RPLP Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations

USS Union syndicale suisse

DFAE Département fédéral des affaires étrangères

DEFR Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche

OTAN L'Organisation du traité de l'Atlantique nord

G20 Groupe des vingt

HCR Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

CSCE Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe

CE Communauté européenne

DFEDépartement fédéral de l'économie publiqueCEICommunauté des États indépendantsGATTGeneral Agreement on Tariffs and TradeOPEPOrganisation des pays exportateurs de pétroleURSSUnion des Républiques Socialistes Soviétiques

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Aussenpolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 30.12.1980 REGINA ESCHER Des tensions croissantes ont caractérisé la situation internationale en 1980, tant dans les relations Nord-Sud qu'Est-Ouest. L'écart de niveau de vie entre les pays industrialisés et ceux du tiers monde prend des proportions inquiétantes et l'on ne peut ignorer les appels, qui préconisent un transfert massif des ressources et un nouvel ordre économique mondial. Après **l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique**, la confrontation entre les deux grands de l'Est et de l'Ouest s'est accentuée.

La politique étrangère prend une importance toujours plus grande en raison, d'une part, du climat politique menaçant à l'échelle mondiale et, d'autre part, de l'interdépendance croissante des Etats qui s'accentue. Les Grandes lignes de la politique gouvernementale pour la législature de 1979 à 1983 (MCF 80.001) tiennent compte de cette évolution puisqu'elles accordent aux relations avec l'étranger une place plus en vue que par le passé. C'est précisément en relation avec cette nouvelle appréciation de la politique étrangère que l'on doit juger le nouveau style de direction du DFAE, voulu par le conseiller fédéral Aubert. Pour la Suisse, qui n'est pas membre des Nations Unies, cet engagement plus marqué se reflète surtout et naturellement dans des relations bilatérales plus intenses, nouées notamment à l'occasion des voyages qu'effectue notre ministre des affaires étrangères, par exemple au Portugal, en Roumanie, en Suède, Finlande, Yougoslavie et Angleterre, ainsi que lors des visites en Suisse de représentants de pays étrangers. Ces nombreux voyages du chef de notre diplomatie, cette année, ont été d'autant moins critiqués que la visite à Moscou, qui était prévue, a été radiée du programme de M. Aubert, ce qui a supprimé une pierre d'achoppement.

(c.f. aussi: Relations bilatérales avec l'URSS)

Le **postulat (Po. 79.370) Barchi (prd, TI)** a été une conséquence de la discussion concernant la réactivation de notre politique étrangère. Il a proposé de repenser la répartition des attributions entre l'exécutif et le législatif, compte tenu de notre politique étrangère qui est aujourd'hui plus engagée que par le passé. Le Conseil national n'a accepté ce postulat que partiellement.

Depuis le premier septembre, l'ambassadeur Probst assume la charge de Secrétaire d'Etat du DFAE. Comme successeur de l'ambassadeur Weitnauer, il est le numéro deux du département. Ce changement au sommet de la hiérarchie a provoqué, au début de l'année, de vives discussions dans la presse et l'opinion publique, cela d'autant plus que l'information officielle a été bien maigre à ce sujet. Le bruit selon lequel M. Weitnauer avait offert l'asile en Suisse au shah d'Iran n'a pas cessé, même après le démenti du Conseil fédéral. La plupart des observateurs ont attribué la mise à la retraite anticipée de ce haut fonctionnaire, distingué et méritant, à des divergences d'ordre personnel avec M. Aubert. La presse bourgeoise a jugé scandaleuse la politique du ministre des affaires étrangères en matière de personnel et a parlé d'un «cas Aubert». Dans une interpellation urgente, le groupe parlementaire UDC du Conseil national a demandé si le fait de se séparer de M. Weitnauer inaugurait un changement de notre politique étrangère dans le sens d'une nouvelle dynamique. Dans sa réponse, M. Aubert a relevé que le choix des hauts fonctionnaires incombe au Conseil fédéral. Celui-ci doit s'entourer de collaborateurs qui sont, à ses yeux, les plus capables d'exercer leur fonction. Il n'y a pas lieu de s'attendre à un changement d'orientation de la politique étrangère. 1

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 11.04.2003 ROMAIN CLIVAZ

Début février, la nouvelle ministre des affaires étrangères a émis l'idée d'organiser une grande **conférence humanitaire sur le thème de l'Irak pour la fin du mois**. Il ne s'agissait pas d'une offre de médiation de la dernière chance. De plus, cette réunion ne devait pas se dérouler à un niveau ministériel, mais réunir des hauts fonctionnaires. Les conséquences humanitaires et les interventions possibles sur place, en cas de conflit armé, devaient y être discutées. Les pays invités à cette rencontre seraient ceux touchés, directement ou indirectement, par une éventuelle guerre : l'Irak et ses voisins, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et de nombreux membres de l'UE. Les organisations internationales concernées allaient aussi être conviée (HCR et autres agences de l'ONU, CICR...). La ministre des affaires étrangères a informé les parlementaires à l'occasion

d'une séance commune des Commissions de politique extérieure des deux conseils. Elle n'avait informé ses collègues du gouvernement qu'après la conférence de presse consécutive à son audition par les commissions parlementaires. Au moment de l'annonce à la presse, aucun pays ou organisation concernés n'avaient été contactés. Cela n'a pas manqué de susciter le scepticisme de nombreux observateurs. Il lui a notamment été reproché de faire primer l'effet d'annonce sur l'efficacité diplomatique. Les méthodes utilisées par la conseillère fédérale pour donner une certaine visibilité à la politique étrangère suisse ont fait l'objet de nombreuses critiques. La DDC a été chargée de l'organisation de la conférence humanitaire. Les pays et les organisations concernés se sont déclarés intéressés sur le principe, tout en attendant une invitation officielle pour se prononcer définitivement. Ces invitations ont été envoyées quelques jours après l'annonce de l'organisation de cette réunion. Elles étaient adressées à une trentaine d'Etats (dont les membres permanents du Conseil de sécurité et les voisins de l'Irak) et aux grandes agences humanitaires. Les autorités suisses ont annoncé que l'Irak ne participerait finalement pas à cette réunion. Elles ont justifié cette absence par la nature technique de la conférence (échanges d'informations, coordination international) et la nécessité de ne pas lui donner un contour politique et ainsi la transformer en plate-forme contre la guerre. La ministre des affaires étrangères avait cependant explicitement mentionné l'Irak comme invité potentiel. De nombreux observateurs ont fait état de pressions exercées par certains pays, dont les Etats-Unis, pour empêcher la participation de l'Irak. Les Etats-Unis ont annoncé leur absence de la conférence et leur intention de collaborer avant tout au niveau de l'ONU. La première conférence a eu lieu, à huis clos, à la mi-février. Au terme de la rencontre, le directeur de la DDC, Walter Fust, a estimé que les objectifs avaient été atteints. Les Etats-Unis ont été le seul pays à avoir décliné l'invitation. Ce sont ainsi environ 150 experts, 21 agences humanitaires et 29 gouvernements qui ont participé à cette rencontre humanitaire sur l'Irak. La conseillère fédérale n'avait assisté qu'à l'ouverture des débats pour ensuite s'éclipser, estimant qu'il était essentiel de ne pas donner de contour politique à la réunion. Au-delà de la satisfaction officielle d'usage, les commentateurs ont estimé qu'il était difficile d'en tirer un bilan précis et que peu de résultats concrets avaient été présenté lors de la conférence de presse finale. De plus, un pays comme la France a d'emblée annoncé sa présence comme observateur, ne voulant ainsi pas donner l'impression de ne plus croire à une autre issue que la guerre. Quelques intervenants ont également déploré le fait d'avoir été invités en dernière minute. Les échanges se sont déroulés à relativement bas niveau, dans la mesure ou un seul ministre (le ministre jordanien du plan) a participé aux discussions. Au final, cette première réunion a plus permis des échanges d'opinion que la prise de décisions concrètes. Aucun des acteurs n'avait l'intention de multiplier les mécanismes de coordination. Outre l'accélération de la construction d'un camp de réfugiés en Jordanie, la rencontre a permis la création de groupes de travail. Une deuxième réunion humanitaire, en présence des Américains, s'est tenue au début du mois d'avril. Le thème central a été la création de corridors permettant aux organisations internationales d'avoir accès aux victimes du conflit irakien. Ni la ministre des affaires étrangère, ni le directeur de la DDC n'ont assisté à cette deuxième réunion. Elle a principalement servi de plate-forme de dialogue mais aucune décision n'y a été prise. ²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 15.05.2004 FLIE BURGOS Le Conseil fédéral et la Commission de politique extérieure du Conseil national ont condamné les **sévices infligés à des détenus en Irak par des soldats américains**. A ce titre, la CPE-CN a décidé de transmettre sa prise de position aux parlements américain et britannique. De son côté, la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey a convoqué les ambassadeurs des Etats-Unis et de Grande-Bretagne à Berne pour leur faire part des préoccupations de la Suisse concernant ces sévices. ³

Beziehungen zur EU

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 14.12.1998 FRANÇOIS HUGUENET

Après quatre années, les négociations sectorielles avec l'UE ont trouvé leur conclusion au niveau politique au mois de décembre à Vienne. La volonté de l'Angleterre, puis surtout de l'Autriche, d'aboutir à un compromis avant la fin de leur période de présidence de l'Union a constitué un élément important de cet aboutissement. En début d'année, le domaine des transports a été le principal **objet de** litige, rapport au coût estimé trop élevé par l'UE de la taxe poids lourds. Les ministres des Affaires étrangères des Quinze ont également exigé plus de souplesse de la part de la Suisse dans les dossiers de la libre circulation des personnes (statut des saisonniers), de l'agriculture (plus grande ouverture aux produits de l'UE) et des allocations chômage. Un coup de frein important a été enregistré au mois de mars avec le veto de l'Allemagne sur le compromis des transports. Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger et le commissaire européen Neil Kinnock s'étaient pourtant mis d'accord à Kloten (ZH) à la fin du mois de janvier. Mais l'Allemagne a complètement contesté les bases du calcul du montant de la taxe poids lourds. Suite à ce blocage, les ministres des affaires étrangères de l'UE n'ont pas traité à la fin d'avril le point des bilatérales avec la Suisse, comme il était initialement prévu. Malgré ceci, les négociateurs suisses et européens sont parvenus en juin à un accord sur la libre circulation des personnes et sur l'agriculture. Concernant le premier point, la Suisse a surtout accepté de revoir sa position sur l'attribution des prestations de l'assurance chômage pour les travailleurs étrangers de courte durée. Ce faisant, elle a vaincu les principales réticences de l'Espagne et du Portugal. Sur le second point, elle a accepté la libéralisation du marché du fromage.

Deux semaines plus tard, les principales divergences ont été éliminées et ont ouvert la voie à une **première conclusion générale**. Celle-ci restait toutefois conditionnée à l'acceptation du compromis de Kloten par les Quinze et à la résolution de problèmes institutionnels ou techniques comme celui de l'appellation «Champagne» (revendiquée par la France et les vignerons d'un petit village vaudois) ou de la viande séchée des Grisons (conflit sur la question des règles d'origine). Dans cette optique, l'acceptation par le peuple de la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP) et du financement des transversales alpines (NLFA) ont fourni des arguments de poids à cette conclusion politique. De plus, l'arrivée au pouvoir de la gauche en Allemagne a fait tomber le veto qui bloquait le dossier des transports, lui apportant même un soutien conséquent. La Suisse a toutefois dû faire encore quelques concessions pour que soit définitivement clos le chapitre des transports.

Après la conclusion de ce point qui était de loin le plus sensible, une véritable course contre la montre s'est engagée afin de conclure les bilatérales avant la fin de l'année. L'Autriche, présidente de l'UE pour le deuxième semestre 1998, s'est montrée particulièrement déterminée à ce sujet. Une opposition tactique de la France sur le transport aérien a toutefois failli renvoyer la conclusion à 1999. Multipliant les réunions ministérielles et diplomatiques, les partenaires ont toutefois réussi à s'entendre à l'occasion du sommet européen de Vienne. La Suisse a encore concédé certains points marginaux dans la libre circulation des personnes. Par exemple, les ressortissants de l'UE déjà occupés en territoire helvétique ne seront pas concernés par les diverses restrictions et le calcul des contingents. La période transitoire de deux ans assurant une priorité aux travailleurs domiciliés dans le pays a toutefois pu être maintenue. Berne a par contre lâché du lest dans l'agriculture. L'ouverture aux produits communautaires (notamment fraises, tomates, vins doux) a été augmentée d'une valeur commerciale de quelques 100 millions de francs. L'interdiction pour les vignerons de Champagne (VD) d'utiliser ce nom a également été entérinée. Concernant la viande séchée des Grisons fabriquée avec de la viande argentine, les concessions ont été liées à la levée de l'embargo de certains pays de l'UE (suite à la maladie de la vache folle) sur l'importation de viande bovine suisse. En contrepartie, la Suisse a entre autres pu obtenir les 5e et 7e libertés dans le transport aérien. Malgré un dernier baroud d'honneur du Portugal, les négociations ont été définitivement conclues au niveau politique au soir du 11 décembre. Il faut rappeler que la clause «guillotine», exigée par l'UE, suppose que les sept dossiers constituent un paquet et ne pourront être traités séparément. Le Conseil fédéral a d'ailleurs communiqué qu'ils seront présentés comme tels dans l'arrêté fédéral y relatif. Des mesures d'accompagnement, concernant notamment le dumping salarial, feront partie d'un paquet distinct. Au lendemain de l'accord, les Démocrates suisses et la Lega ont annoncé le lancement d'un référendum contres les bilatérales. 4

Beziehungen zu internationalen Organisationen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 03.03.1992 ANDRÉ MACH

Durant les mois de février, mars et avril, une large discussion s'est ouverte, aussi bien dans la presse, dans les partis qu'au, sein même du Conseil fédéral, sur la **stratégie européenne** que devait suivre le gouvernement: devait-il déposer une demande d'ouverture de négociations en vue d'une **adhésion à la CE** avant ou après le vote du peuple suisse sur le traité EEE? Les opinions étaient très divergentes à ce sujet. Afin d'obtenir de plus amples informations sur la politique d'élargissement de la CE et d'informer leurs partenaires sur le processus de ratification en Suisse, le Conseil fédéral a multiplié les contacts avec les Etats membres de la CE et la Commission européenne. Les conseillers fédéraux en charge du dossier se sont ainsi rendus à Bruxelles, où ils ont rencontré J. Delors, président de la Commission européenne, à Londres, à La Haye et au Portugal, dont le gouvernement assumait la présidence du Conseil des ministres. ⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 21.11.1992 ANDRÉ MACH Au début de l'année, les participants au huitième cycle des négociations multilatérales (dites de l'Uruguay Round) ont accepté comme **base de discussion** le projet d'acte final présenté par la direction générale du GATT en décembre 1991. A cette occasion, il a été procédé à une modification des structures de négociation; le nombre de thèmes à débattre a ainsi été réduit à quatre. Le Conseil fédéral a fait savoir que le texte de compromis comportait selon lui de graves lacunes et des propositions excessives dans le domaine agricole.

Dans le courant de l'année, une cinquantaine des 108 Etats concernés, dont la Suisse, ont déposé leurs **offres de négociation**. Le volet agricole a représenté le principal point d'achoppement à la conclusion d'un accord. En 1992, les divergences entre les Etats-Unis et la CE sur ce dossier, en particulier sur la question des oléagineux, ont paralysé les négociations; certaines tensions sont apparues parmi les Etats membres de la CE, notamment entre la France, qui adopté une position ferme, et la Grande-Bretagne. A la fin de l'année, il semblait que les grandes lignes des désaccords entre les Etats-unis et la CE avaient pu être surmontées. ⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 24.03.2011 ANITA KÄPPELI Im Zusammenhang mit dem Einsatz der Nato zum Schutz der Zivilbevölkerung in Libyen und auf Basis der Resolution 1973 des UNO-Sicherheitsrats, welche die Schweizer Landesregierung offiziell zur Kenntnis genommen hatte, erteilte der Bundesrat im März einem Konvoi von **britischen Militärfahrzeugen die Erlaubnis zur Durchfahrt der Schweiz**. Dies rief von seiten der SVP Kritik hervor, welche das Vorgehen des Bundesrats als Aushöhlung der Neutralität wertete. Die Landesregierung argumentierte, dass der Sicherheitsrat das Mandat für den Einsatz erteilt habe. Im selben Monat erteilte das Bundesamt für Zivilluftfahrt (Bazl) der Nato auch die Erlaubnis zum Überflug des schweizerischen Territoriums. ⁷

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 04.09.1980 REGINA ESCHER Les relations bilatérales les plus étroites sont naturellement celles que la Suisse entretient avec les pays voisins. Toutefois, des liens étroits existent avec les autres Etats de **l'Europe occidentale**. On a vu, par exemple, à quel point les Suisses se sentent proches du Royaume-Uni. lors de la visite officielle de la reine d'Angleterre en Suisse à laquelle la population a largement pris part. Les rapports avec les pays de l'Europe de l'Ouest sont exempts de divergences majeures. Les relations avec la France se sont temporairement refroidies lors de «l'affaire des douaniers»: la police suisse a arrêté à Bâle deux fonctionnaires français des douanes, qui avaient tenté d'obtenir, sans autorisation officielle, des renseignements sur des capitaux français faisant l'objet d'évasion fiscale. Selon le droit suisse, ces deux douaniers se sont rendus coupables de service prohibé de renseignements économiques. Le PSS et l'Union syndicale suisse (USS) se sont alors solidarisés avec les deux fonctionnaires des douanes françaises, estimant que les coupables n'étaient pas les deux fonctionnaires, mais le secret bancaire suisse dont la protection est excessive. De leur côté, les syndicats du personnel des douanes françaises se sont déclarés également solidaires de leurs deux collègues dont ils ont réclamé la libération immédiate en appuyant leur revendication par des grèves ponctuelles à la frontière franco-suisse. Dès la fin de la détention préventive des deux fonctionnaires, les relations avec notre voisin occidental se sont détendues rapidement. La visite en Suisse du ministre français des affaires étrangères

s'est déroulée comme de coutume, dans une atmosphère fort amicale. 8

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 04.10.1980 REGINA ESCHER L'invasion de l'Afghanistan par l'URSS a donné lieu à une protestation officielle du Conseil fédéral. Celui-ci constate, avec préoccupation, que l'Union soviétique aurait violé des principes fondamentaux du droit des gens, notamment l'interdiction de recourir à la force. Comparativement à 1968, année où les troupes soviétiques étaient entrées en Tchécoslovaquie, l'indignation du peuple suisse n'a pas dépassé certaines limites. Il est vraisemblable que la grande distance qui nous sépare de ce pays a atténué le sentiment d'une menace directe. La réaction de l'opinion publique a été, toutefois, assez nette pour amener la grande puissance qu'est l'URSS à protester contre la «campagne antisoviétique», systématiquement menée par nos moyens de communication de masse. Selon les milieux officiels russes, celle-ci serait contraire à l'Acte final d'Helsinki. Le DFAE a rejeté cette protestation : les accords d'Helsinki ne sauraient être interprétés dans le sens d'une restriction de la liberté de presse; le droit international ne demande pas qu'un pays neutre n'exprime pas son opinion; en plus, dans une démocratie libérale, le gouvernement ne peut donner des ordres à la presse.

Trois interpellations urgentes concernant les conséquences de la crise afghane, à savoir celle de la commission des affaires étrangères du Conseil national (Ip.u. 80.301), celle du groupe parlementaire PdT, PSA et POCH du même Conseil (Ip.u. 80.309) et celle d'O. Guntern (pdc, VS) au Conseil des Etats (Ip.u. 80.315), ont donné lieu à de vifs débats de politique étrangère aux Chambres fédérales. Tous les orateurs ont condamné l'invasion de l'Union soviétique, mais avec des nuances certaines. La gauche a insisté sur la nécessité de ne pas se borner à protester uniquement contre l'occupation de l'Afghanistan, mais encore contre l'exploitation d'autres pays dans le tiers monde notamment. La poursuite du dialogue avec l'URSS, dans le cadre de la Conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe, a été préconisée par la majorité des parlementaires, en particulier par le PRD et le PSS. Le porte-parole du groupe parlementaire indépendant et évangélique a déclaré, en revanche, qu'à ses yeux il était exclu que cette conférence aboutisse à des résultats fructueux.

La politique de **neutralité de la Suisse** lui interdit de participer au **boycottage économique de l'URSS** par les pays occidentaux. Le Conseil fédéral a, toutefois, recommandé aux entreprises suisses de ne pas aller au-delà du courant normal des échanges commerciaux avec ce pays. La Suisse ne s'est pas jointe non plus aux Etats qui ont interdit à leurs athlètes de participer aux Jeux olympiques d'été à Moscou. De même, il n'y a pas eu, comme le souhaitaient les partis bourgeois, de recommandation à nos sportifs de s'abstenir d'aller à Moscou en guise de protestation. Le Conseil fédéral a été d'avis qu'il ne convenait pas de mélanger le sport et la politique.

L'annulation du voyage que le conseiller fédéral **Aubert** devait faire à **Moscou** est une conséquence directe de l'invasion soviétique en Afghanistan. Cette visite aurait dû avoir lieu en raison de l'universalité des relations extérieures qu'entretient la Suisse. En 1979, notre ministre des affaires étrangères avait visité l'Afrique et les Etats-Unis. Dès lors, un voyage à Moscou s'imposait. Une visite diplomatique dans un pays ne signifie pourtant nullement que l'on approuve sa politique. Si le conseiller fédéral Aubert a tout de même renoncé à son projet, c'est qu'il s'est rendu compte que le but de sa visite en URSS serait mal interprété par les milieux bourgeois, en raison de l'invasion de l'Afghanistan.

La crainte d'une autre intervention militaire de l'URSS transparaît dans la plupart des commentaires sur **les événements de Pologne**. Une répression violente contre les grèves dans ce pays du bloc de l'Est constituerait une menace pour la paix mondiale. L'USS s'est solidarisée avec les travailleurs polonais dans leur lutte sociale. De leur coté, les milieux bourgeois ont aussi exprimé leur sympathie envers les grévistes polonais. Sur ces entrefaites, le PSS a publié un communiqué qualifiant d'hypocrites ceux qui approuvent la grève dans un pays communiste, tandis qu'ils cherchent à torpiller, par tous les moyens, la démocratie économique dans leur propre pays. ⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 30.11.1981 JEAN-FRÉDÉRIC GERBER

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'au chapitre des relations bilatérales, **la Suisse entretient un réseau de contacts aussi large que varié**. Toute une panoplie de chefs d'Etats, ministre des Affaires étrangères ou délégations gouvernementales, à titre officiel ou privé, ont séjourné dans notre pays. En particulier s'étaient les visites des premiers ministres péruvien et indien, du vice premier ministre égyptien, des chefs d'Etats du Venezuela et du Ghana, des ministres des Affaires étrangères tunisien, indonésien, belge, cypriote et portugais ainsi que les délégations gouvernementales du Nicaragua et de l'Iran.

Les visites officielles des présidents italien et autrichien ont été l'occasion de raffermir quelque peu les liens privilégiés qui nous unissent à ces deux pays. On savait les autorités italiennes particulièrement préoccupées par le sort de ses ressortissants travaillant en Suisse. Or il semblerait qu'au terme du voyage de S. Pertini, ce contentieux ait en grande partie été aplani. **Deux conventions ont même été ou sont en voie d'être ratifiées par le parlement**. La première porte sur une rétrocession des prestations de l'assurance-invalidité aux saisonniers (MCF 80.075) et, dans un tout autre domaine, le seconde vise à une rectification de frontières (MCF 81.060). Le voyage du chef d'Etat italien avait du reste été précédé de celui de son ministre des Affaires étrangères.

Quant à la visite du chef d'Etat autrichien, elle avait avant tout pour but de discuter du projet de ratification des accords consulaires (MCF 80.074) entre les deux pays, concernant six Etats dans lesquels soit la Suisse, soit l'Autriche n'ont pas de missions diplomatiques. Le parlement a en outre ratifié un traité avec ce pays portant sur la réciprocité dans le domaine de la responsabilité de l'Etat. Désormais, les ressortissants lésés d'un des pays seront traités de la même manière que leurs propres nationaux.

De son côté, le ministre du DFAE, P. Aubert, s'est rendu d'abord en France afin d'y évoquer les conséquences pour le monde industriel et bancaire helvétique des mesures françaises de nationalisation. Un certain nombre d'établissements français nationalisés ont en effet des filiales suisses. Le dossier controversé de la fuite des capitaux et de l'évasion fiscale qui, en 1980, avait provoqué un refroidissement dans nos liens avec ce pays voisin n'a guère été abordé. Dans une réponse à une question ordinaire du Conseil national A. Ogi (udc, BE) qui désirait savoir dans quelle mesure les actionnaires suisses seraient indemnisés, le Conseil fédéral P. Aubert a précisé que son homologue français avait donné toutes les garanties quant à une indemnisation prompte.

Le chef de la diplomatie suisse s'est envolé par la suite pour le Canada afin de s'y entretenir de l'importante question de l'embargo sur les livraisons d'uranium canadien aux centrales nucléaires suisses. La Suisse demeure le seul pays contre lequel cette mesure, décrétée en 1977, est toujours en vigueur. Notre pays refuse de signer un accord additionnel par lequel il s'engagerait à mieux contrôler ses exportations de matériel nucléaire. Au terme de ces pourparlers, aucune solution satisfaisante ne semble avoir été trouvée.

Malgré les récents événements qui ont quelque peu altéré nos relations avec certains pays de l'Est, des contacts fructueux restent possibles. La visite de l'ambassadeur E. Brunner en URSS tendrait à le prouver. Cette consultation s'inscrivait certes dans le contexte des travaux de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), mais elle marquait aussi la reprise du dialogue politique bilatéral. Depuis plus de trois ans en effet, plus aucun haut fonctionnaire du DFAE ne s'était rendu à Moscou et l'on se souvient que le voyage de P. Aubert, prévu en mars 1980, avait été annulé à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan.

Cette démarche n'a pas empêché notre exécutif d'intervenir publiquement en faveur de la famille du Prix Nobel de la paix, A. Sakharov. Une pétition a même été remise à la Mission de l'URSS auprès des organisations internationales à Genève par une délégation comprenant entre autres les députés M. Bauer (pl, GE) et G. Duboule (prd, GE).

Par ailleurs, la Suisse a conclu **avec la Hongrie un accord fiscal** (MCF 81.054), visant à éviter que des sociétés dites mixtes, financées à la fois par l'industrie hongroise et par des firmes suisses, soient imposées deux fois. Il s'agit de la première convention du genre jamais signée par notre pays avec un Etat communiste. Plusieurs conventions de ce type conclues avec la Nouvelle-Zélande (MCF 80.076), l'Irlande (MCF 81.028) et la Grande-Bretagne (MCF 81.042) ont été modifiées.

Au lendemain du coup de force des militaires en Pologne, l'attention s'est évidemment portée vers ce pays. Le Conseil fédéral a été l'un des premiers gouvernements à condamner officiellement les mesures répressives ordonnées par l'armée. Dans un communiqué publié en décembre, il a souhaité la levée de l'état d'exception ainsi que le complet rétablissement des libertés fondamentales. D'aucuns

se sont demandés si cette prise de position n'était pas susceptible de créer un précédent dangereux dans la mesure où il est extrêmement rare que nos autorités s'immiscent dans les affaires intérieures d'un pays. Cela d'autant plus qu'elles avaient réagi mollement lors du coup d'Etat militaire en Turquie ou de l'arrivée de la junte au pouvoir au Salvador.

Dans la plupart des grandes villes suisses, des manifestants se sont réunis à l'appel des syndicats et des partis de gauche pour dénoncer l'état de siège en Pologne et pour exprimer leur solidarité avec les syndicalistes polonais. Une manifestation nationale de soutien a même été organisée à Berne, manifestation qui a rassemblé plus de 10'000 personnes. Varsovie a publiquement critiqué l'attitude du Conseil fédéral dans cette affaire et condamné le fait que les autorités helvétiques aient toléré la réunion de leaders de «Solidarnosc» dans divers villes. Ce durcissement d'attitude ne devrait pas affecter notre aide alimentaire à ce pays. Le gouvernement fédéral a en effet accepté sous forme de postulat une motion (Mo. 80.931) du conseil national Günter (adi, BE) le chargeant de renforcer les mesures prises jusqu'à présent.

A l'occasion de la rencontre à Berne entre P. Aubert et le responsable des Affaires étrangères au sein de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), le chef du DFAE s'est déclaré prêt à offrir ses bons offices pour un règlement équitable du conflit au Proche-Orient. En outre, il a tenu à préciser à nouveau la position du Conseil fédéral. Un tel règlement ne saurait être envisagé sans y associer toutes les parties concernées. Il faudra donc d'une part reconnaître le droit d'Israël à l'existence et à la sécurité dans des frontières internationalement reconnues et d'autre part prendre en considération les aspirations légitimes du peuple palestinien à se déterminer sur son propre avenir. L'OLP représente à cet égard incontestablement la principale organisation palestinienne. Voir sur ce sujet la question ordinaire (Q 80.833) du Conseil national G. Baechtold (ps. VD).

Cette entrevue a suscité un certain nombre de réactions. Le PRD et les milieux proisraéliens l'ont nettement désapprouvée. Ils ont estimé qu'en recevant un tel représentant, le gouvernement ne faisait que cautionner une organisation terroriste et remettait de surcroît en question la pratique qui consiste à ne reconnaître que des Etats légalement créés. Pour sa part, l'ambassade d'Israël en Suisse a recouru à un procédé guère en usage dans notre pays. Elle a distribué à la presse un dossier sur les déclarations récentes de ce responsable politique et de membres de l'OLP. Il est effectivement exceptionnel qu'une mission d'un pays étranger s'en prenne à la politique des autorités helvétiques. Cette visite pourrait cependant avoir des répercussions plus importantes qu'il n'y paraît. Elle montre en effet à la communauté internationale que la Suisse, tout comme la plupart des Etats européens, admet que la participation des Palestiniens à la recherche d'une solution au problème du Proche-Orient est primordiale et qu'à ce titre, l'OLP a un rôle essentiel à jouer. 10

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 20.09.1990 BRIGITTE CARETTI

La fin du mois de septembre fut marquée par la visite d'Etat du **premier ministre britannique, Margaret Thatcher**. Après des conversations avec le Conseil fédéral presque in corpore, au cours desquelles furent évoquées la nouvelle architecture politique européenne, la CE et la crise du Golfe, elle rencontra des représentants de l'économie privée. Auparavant, les conseillers fédéraux R. Felber, en février, et J.-P. Delamuraz, en octobre, s'étaient rendus à Londres afin de s'entretenir — avec le premier ministre et d'autres membres de son cabinet — des positions respectives de la Suisse et de l'AELE dans le processus d'intégration européenne. ¹¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 30.12.1991 ANDRÉ MACH L'année 1991 a été marquée par de nombreux **entretiens bilatéraux** entre le gouvernement suisse et celui de différents **pays européens** sur la question du **traité de l'EEE** et de l'accord sur le **transit alpin**. Ce type d'échanges a permis aux autorités helvétiques de mieux faire comprendre la position de la Suisse sur de tels sujets. Ainsi, le chef du DFEP et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures ont eu des contacts avec tous les inter-locuteurs des pays de l'AELE, des représentants des pays qui s'apprêtaient à assumer la présidence de la CE (Pays-Bas et Portugal) et avec des membres du gouvernement des principaux pays de la CE. ¹²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 22.01.1992 ANDRÉ MACH Le ministre britannique des transports, Malcolm Rifkind, et A. Ogi ont procédé à un échange de vues sur les problèmes liés aux tunnels ferroviaires, à la privatisation des chemins de fer et à la modernisation du rail et des transports aériens. ¹³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 29.04.1992 ANDRÉ MACH Peu avant que l'Angleterre n'assume la présidence du Conseil des ministres de la CE, le chef du DFJP s'est rendu à Londres pour s'entretenir avec le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères sur le processus de ratification du traité de l'EEE; il a également eu une entrevue avec le ministre de l'intérieur, Kenneth Baker, au sujet du problème des réfugiés. Quelques semaines plus tard, Le premier ministre John Major, ainsi que plusieurs de ses ministres, ont reçu J.P. Delamuraz pour discuter de la candidature de la Suisse pour adhérer à la CE. ¹⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 17.11.1992 ANDRÉ MACH Moins d'un mois avant la votation sur le traité de l'EEE, **R. Felber a été reçu dans la capitale française par le président François Mitterrand** pour s'entretenir sur le thème de la politique d**'intégration européenne** de la Suisse. Quelques jours après cette entrevue, le chef du DFAE s'est rendu en Angleterre pour rencontrer son homologue britannique, Douglas Hurd. ¹⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 06.04.1993 ALEXANDRE FÜZESSÉRY Lors d'une visite en Suisse, le premier ministre anglais, **John Major**, s'est entretenu avec une délégation du Conseil fédéral sur la position de la Confédération après le rejet du traité de l'EEE, sur la situation en ex-Yougoslavie ainsi que sur les négociations du GATT. ¹⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 23.10.1998 FRANCOIS HUGUENET Flavio Cotti a aussi effectué une visite de trois jours en **Afrique du Sud**, qui est notamment le principal marché pour la Suisse sur le continent africain. Il y a rencontré le président Nelson Mandela et a confirmé la volonté de la Confédération d'intensifier ses relations avec l'Etat sud-africain, tout comme de collaborer plus étroitement avec lui sur la scène internationale. A travers un programme spécial pour la promotion de la démocratie qui court depuis 1994, la Suisse va continuer à soutenir les élections libres dans ce pays. Flavio Cotti s'est aussi entretenu avec l'archevêque Desmond Tutu du problème des droits de l'homme. Lors d'une visite privée à Londres, le Président de la Confédération a également rencontré le premier ministre britannique Tony Blair et la reine Elisabeth. ¹⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 12.12.1998 FRANÇOIS HUGUENET Arrêté en Angleterre, **Augusto Pinochet** a fait l'objet d'une demande d'extradition. La Suisse a toutefois indiqué qu'elle laissait la priorité à l'Espagne, qui a aussi réclamé l'exdictateur chilien. Par ailleurs, les relations avec Santiago ont été tendues cette année, suite au refus de Berne de livrer à la justice de son pays un ressortissant chilien condamné à dix ans de prison par une cour militaire. Le gouvernement chilien a protesté contre cette décision et à la suite de cette affaire, l'ambassadeur du Chili en Suisse n'est pas revenu à son poste. ¹⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 31.12.1999 FRANCOIS HUGUENET

Pour sa première visite officielle à l'étranger, le nouveau Conseiller fédéral et ministre des affaires étrangères Joseph Deiss s'est rendu lui à Vienne où il a rencontré son homologue autrichien Wolfgang Schüssel et le président Thomas Klestil. Lors des discussions, il fut notamment question du conflit dans les Balkans. Toujours au mois de mai, après avoir participé à un sommet ministériel sur la « sécurité humanitaire » en Norvège, Joseph Deiss s'est ensuite rendu en Allemagne où il s'est présenté à Joschka Fischer et en France, ou il a été reçu par le ministre des affaires étrangères Hubert Védrine. Ce dernier a salué le rôle joué par la Suisse au Kosovo. En juin, le chef du DFAE a effectué une visite d'une journée à Prague pour s'entretenir du conflit au Kosovo et des relations bilatérales entre les deux pays. Au mois de juillet, Joseph Deiss a été accueilli à Rome par son homologue italien Lamberto Dini. Les deux ministres ont abordé les sujets de l'évasion fiscale, des transports et de la réadmission des clandestins par l'Italie. Puis en octobre, Joseph Deiss s'est entretenu à Alger avec le président Bouteflika des relations bilatérales des deux pays. A son retour, il s'est envolé pour une tournée de huit jours en Afrique qui l'a mené successivement en Tanzanie, en Afrique du Sud et au Mozambique. Le chef du DFAE a également rendu visite à Londres

au ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne pour discuter des affaires courantes. En décembre, il a effectué un voyage de deux jours en Russie où il s'est entretenu avec le ministre des affaires étrangères Igor Ivanov du conflit en Tchétchénie. A la suite de cette visite, Joseph Deiss a annoncé que la Suisse mettrait à disposition encore un million de francs pour les opérations du CICR et du HCR au Nord-Caucase, mais qu'elle refusait d'étendre l'expérience de Focus à ce conflit, comme les autorités russes l'avaient suggéré. ¹⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 01.01.2005 FLIF BURGOS Président de la Confédération durant l'année sous revue, Samuel Schmid a effectué de nombreuses visites à l'étranger. Il s'est tout d'abord rendu en Allemagne, à la 41ème Conférence de Munich pour la politique de sécurité. Il s'est notamment entretenu avec les secrétaires généraux de l'ONU, Kofi Annan, et de l'OTAN, Jaap de Hoop Scheffer. En mars, le chef du DDPS s'est rendu à Jérusalem pour l'inauguration du nouveau musée Yad Vashem. En marge des cérémonies, il a profité de rencontrer le président Moshe Katsav et le premier ministre Ariel Sharon. Les discussions ont porté sur les relations bilatérales entre Israël et la Suisse, ainsi que sur des guestions d'armement. Samuel Schmid a effectué un peu plus tard une visite d'une semaine au Japon. Il y a représenté la Suisse à l'Exposition universelle à Aichi et a visité le pavillon suisse « La Montagne ». Il a également été reçu par le ministre de la défense à Tokyo, ainsi que par le couple impérial japonais, honneur rare pour un dignitaire étranger. Au mois de mai, le conseiller fédéral a participé au troisième sommet du Conseil de l'Europe, à Varsovie en Pologne. En juin, Samuel Schmid s'est rendu à Londres pour une visite de travail auprès du premier ministre Tony Blair. Il a également été reçu par la reine Elisabeth II à Buckingham Palace. Dans le cadre des questions relatives à l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de l'UE, le Président de la Confédération a effectué une visite en Lettonie, où il a rencontré le premier ministre letton Aigars Kalvitis, ainsi que la Présidente Vaira Vike-Freiberga. Suite à une rencontre informelle avec le Président de la République fédérale d'Autriche, Heinz Fischer, à Bregenz au mois de juillet, Samuel Schmid a rencontré ce dernier à Vienne au mois d'octobre, en marge de la conférence entre la Suisse et ses trois voisins germanophones. La question du projet de stockage de déchets hautement radioactifs en couches profondes, près de Zurich, a notamment été abordée. En fin d'année, le Président de la Confédération a été reçu à Paris par le Président de la République française Jacques Chirac. Ils se sont entretenus au sujet de l'avenir de l'Europe suite aux « non » français et néerlandais à la Constitution européenne, des réformes de l'ONU, et de la situation au Proche-Orient et dans les Balkans. Il s'est encore rendu au Mali en fin d'année, où il a rencontré son homologue et annoncé que l'aide suisse à Bamako resterait identique pour les prochaines années, malgré les coupes dans les finances fédérales. 20

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 01.01.2005 FLIF BURGOS Le conseiller fédéral **Hans-Rudolf Merz**, chef du Département fédéral des finances, a rencontré Gordon Brown, le ministre britannique des finances (chancelier de l'Echiquier) au mois de novembre à Londres. ²¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 17.12.2005 ELIE BURGOS

La Suisse et la Grande-Bretagne ont signé un **accord de réadmission** en fin d'année. Celui-ci prévoit la réadmission sans formalité de requérants d'asile d'Etats tiers, lorsqu'il est prouvé que ces personnes ont préalablement séjourné dans un Etat contractant ou transité par celui-ci. Il règle également le sort des ressortissants d'Etats tiers sans autorisation de séjour. ²²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 01.01.2006 ELIE BURGOS Pour son premier voyage de l'année, la conseillère fédérale **Micheline Calmy-Rey** s'est rendue à Vienne, où elle a rencontré son homologue Ursula Plassnik. Les questions liées à l'intégration européenne et à la situation au Kosovo ont été au cœur des discussions. La cheffe du DFAE s'est également entretenue avec Mohamed El-Baradei, le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Elle a ensuite effectué une courte visite en Allemagne, où elle s'est entretenue avec son homologue allemand, Frank-Walter Steinmeier, au sujet du dossier de l'aéroport de Zurich-Kloten. Fin février, la conseillère fédérale a rencontré son homologue polonais Stefan Meller à Varsovie, afin de s'entretenir des projets financés par l'aide suisse à la cohésion européenne dans le pays. Après un voyage en Azerbaïdjan, à l'occasion duquel la cheffe du DFAE a signé un accord-cadre de protection des investissements, ainsi qu'une

déclaration commune en matière migratoire, celle-ci s'est rendue à Londres, où elle a rencontré son homologue britannique Jack Straw. Les discussions ont porté principalement sur les relations Suisse-UE et sur le dossier du Conseil des droits de l'homme. Suite à l'« affaire des visas » qui a secoué l'ambassade de Suisse au Pakistan. Micheline Calmy-Rey s'est rendue à Islamabad, afin de se faire sa propre idée au sujet des méthodes de travail ayant cours dans cette ambassade. Début juin, elle a effectué une visite officielle de trois jours en Algérie. Elle y a notamment rencontré le ministre algérien des affaires étrangères, Mohamed Bedjaoui, avec qui elle a signé trois accords bilatéraux. Au mois de juin, la conseillère fédérale s'est tout d'abord rendue à Bucarest, où elle a rencontré son homologue roumain Mihai Ungureanu, puis en Arménie, pour une visite de deux jours. Elle a rencontré le premier ministre arménien Andrik Margarian et le président Robert Kotcharian. La question d'un accord de double imposition, ainsi que la question du conflit au Nagorny-Karabakh, ont figuré au menu des discussions. Dans le cadre des désaccords sur les nuisances sonores de l'aéroport de Zurich-Kloten, Micheline Calmy-Rey s'est à nouveau rendue en Allemagne au mois de septembre, afin de s'entretenir de ce dossier avec le premier ministre du Bade-Wurtemberg, Günther Oettinger. La cheffe du DFAE s'est rendue en Chine au mois d'octobre. Elle n'est toutefois pas parvenue à obtenir la signature d'un mémoire d'entente traduisant la volonté d'intensifier les relations bilatérales entre les deux pays. 23

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 26.06.2007 ELIE BURGOS

La Suisse et la Grande-Bretagne ont signé un protocole modifiant la **Convention contre la double imposition** des revenus entre les deux pays. Outre l'extension de l'échange de renseignements, la principale modification concerne le dégrèvement complet de l'impôt à la source des dividendes versés à une caisse de pension ou à une société détenant une participation importante dans la société qui verse les dividendes. ²⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 01.01.2008 FLIF BURGOS Sur invitation du Luxembourg, le conseiller fédéral **Hans-Rudolf Merz** a rencontré le premier ministre Jean-Claude Juncker et le ministre de la justice, du trésor et du budget Luc Frieden pour une visite de travail. Le chef du DFF a également rencontré à la mi-septembre le chancelier de l'Echiquier Alistair Darling à Londres. Les discussions ont notamment porté sur la réglementation des marchés financiers. ²⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 01.01.2010 SÉBASTIEN SCHNYDER Au mois de février, Hans-Rudolf Merz a participé à une rencontre confidentielle des ministres des finances suisse, allemand, luxembourgeois et liechtensteinois à Luxembourg. Cette rencontre a fait suite à la réunion du mois de mars de l'année précédente qui avait permis d'harmoniser la position des intervenants face aux attaques du G20 contre le secret bancaire. Au mois de mars, il est allé à Berlin dans le cadre de la résolution du conflit relatif aux données volées. Il a rencontré le ministre allemand des finances, Wolfgang Schäuble, afin de parapher une nouvelle CDI (voir supra). En octobre, il s'est rendu à Washington pour l'Assemblée générale du FMI, lors de laquelle il a défendu le siège helvétique. Celui-ci est menacé par la réforme visant à redistribuer le pouvoir vers les pays émergents. Il a mis en avant l'importance de la place financière et économique, le rôle du franc et la contribution financière de la Suisse à l'organisation. Il a ensuite signé une déclaration d'ouverture de négociations sur la fiscalité à Londres. Il a ainsi rencontré le chancelier de l'échiquier, Georges Osborne, et le ministre délégué aux questions fiscales, David Gauke. Il est retourné à Berlin pour signer une déclaration similaire ainsi qu'une nouvelle CDI avec le ministre des finances, Wolfgang Schäuble. Ces deux signatures sont intervenues sur fond de conflits avec l'Allemagne relatif aux données volées et avec l'UE relatif à la question fiscale. 26

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 25.08.2011 ANITA KÄPPELI Die Schweiz und Grossbritannien legten im Berichtsjahr ihren Steuerstreit durch die **Paraphrasierung eines Steuerabkommens** vorläufig bei. ²⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 01.01.2012 EMILIA PASQUIER

La présidente de la Confédération de l'année sous revue, Eveline Widmer-Schlumpf, et le chef de la diplomatie suisse, Didier Burkhalter, se sont rendus à Bruxelles pour discuter principalement des relations bilatérales entre la Suisse et l'UE, des relations qualifiées d'étroites et intenses par les deux parties au terme de la visite. Les dossiers des marchés financiers, de la crise de l'euro et de la politique extérieure ont également été abordés. Ces discussions se sont déroulées en présences des hauts représentants de l'UE, soit le président de la Commission européenne José Manuel Barroso, le président du Parlement européen Martin Schulz et le commissaire européen à la fiscalité Algirdas Semeta. Cette rencontre a également permis à la Suisse de signer l'accord fiscal avec la Grande-Bretagne. La signature de cet accord, communiquée de manière inadéquate, a refroidi l'atmosphère de la rencontre helvético-européenne. Toujours en Belgique, les deux conseillers fédéraux se sont déplacés à Lommel et à Louvain, afin d'assister aux obsèques des victimes ayant tragiquement perdu la vie dans un accident de car en Valais. La présidente s'est ensuite rendue à Vienne, où elle a salué la conclusion de l'accord fiscal avec l'Autriche. En juin, une rencontre a été organisée avec le président tchèque, l'occasion de discuter notamment de l'activation de la clause de sauvegarde par la Suisse. Les négociations au sujet d'un accord fiscal avec l'Italie ont ensuite emmené la ministre des finances à Rome. Puis, Eveline Widmer-Schlumpf a représenté la Suisse lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'été à Londres. En septembre, la présidente s'est envolée pour New-York où, devant l'Assemblée générale de l'ONU, elle a expliqué les priorités politiques suisses dans le cadre de l'ONU, à savoir la sécurité internationale, la nécessité de réformer les institutions onusiennes et le développement durable. La finance l'a ensuite emmenée à Tokyo pour participer à une réunion du Conseil exécutif du FMI. A Vientiane, le Sommet du Forum Asie-Europe (ASEM) a reçu la Suisse, représentée par Eveline Widmer-Schlumpf, comme nouveau membre. Enfin, au début de mois de décembre, la présidente a rencontré le président français François Hollande. La convention de double-imposition en matière de succession s'est imposée comme sujet de discussion entre les deux chefs d'Etat. La présidente s'est finalement rendue au Luxembourg pour engager un dialogue sur le dossier fiscal. 28

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 01.01.2012 FMILIA PASQUIFR Pour sa première visite officielle à l'étranger, Didier Burkhalter, nouveau chef du département fédéral des affaires étrangères s'est rendu en Autriche afin d'effectuer une première prise de contact avec son homologue autrichien. Au mois de février, il s'est envolé pour Londres où s'est tenue la conférence internationale sur la Somalie. Une rencontre avec le chef de la diplomatie allemande, Guido Westerwelle, s'est déroulée dans le courant du mois de mars, l'occasion d'aborder la politique européenne, les relations bilatérales et la présidence suisse de l'OSCE en 2014. Didier Burkhalter a accompagné la présidente à Bruxelles pour trouver des solutions aux questions institutionnelles et fiscales. Le conseiller fédéral s'est ensuite déplacé au deuxième Sommet sur la sécurité nucléaire en Corée du Sud. En parallèle, il a rencontré le ministre des affaires étrangères et du commerce sud-coréen, Kim Sung-Hwan. Cette rencontre a marqué le cinquantième anniversaire des relations diplomatiques entre la Corée du Sud et la Suisse. En mai, Didier Burkhalter a participé au sommet de l'OTAN à Chicago. Puis en été, il s'est rendu consécutivement au Liban, à Chypre et en Grande-Bretagne. Au Liban, le chef de la diplomatie suisse a exprimé son soutien face aux défis de la crise syrienne. A Chypre, les discussions ont également été centrées sur la situation au Moyen-Orient, ainsi que sur la politique européenne, Chypre assurant la présidence tournante de l'Union européenne. La visite à Londres s'est insérée dans une stratégie d'intensification des relations entre les deux pays. Vaduz a ensuite reçu le conseiller fédéral à l'occasion d'une rencontre des ministres des affaires étrangères de l'Allemagne, l'Autriche et du Liechtenstein afin de renforcer la coopération et les échanges entre les quatre pays. Au mois de septembre, le ministre s'est rendu à Paris et Rome. Ces visites ont eu pour but de présenter les propositions suisses pour résoudre les problèmes institutionnels avec l'UE, ainsi que de discuter des dossiers fiscaux. La rencontre avec le gouvernement italien a été l'occasion de se pencher sur la coopération transfrontalière. Le conseiller fédéral s'est ensuite rendu à l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Puis, il a effectué une visite en Espagne pour présenter la politique européenne de la Suisse et discuter de la situation en Syrie avec son homologue espagnol. En octobre, Didier Burkhalter a participé à la Conférence ministérielle de la Francophonie à Kinshasa où il a présenté le bilan de la présidence suisse (2010-2012). Ce passage en RDC a été suivi d'un déplacement au Burundi, où le conseiller fédéral a pu étudier les différents projets issus de la stratégie du DFAE dite des Grands lacs, et d'un dernier déplacement en Egypte. Le chef de la diplomatie suisse s'est ensuite rendu à Moscou dans le courant du mois d'octobre suite au renforcement des relations bilatérales avec la Russie depuis 2007. En plus des questions

économiques, la présidence russe du G20 (2013), la présidence suisse de l'OCDE (2014), la situation en Syrie et dans le Caucase, ainsi que le rôle de médiateur de la Suisse dans les relations entre la Russie et la Géorgie ont été abordés. A la fin du mois d'octobre, Didier Burkhalter a entamé un grand voyage en Asie. Il a tout d'abord inauguré la nouvelle ambassade de Suisse au Myanmar. Cette inauguration a marqué la première visite officielle d'un ministre suisse dans ce pays. Il a ensuite rejoint la présidente de la Confédération au Laos pour le Sommet du Forum Asie-Europe (ASEM), suite auquel il s'est envolé pour l'Indonésie au 5e Forum de Bali pour la démocratie, l'occasion de rencontrer son homologue indonésien. Ce voyage asiatique s'est terminé par une conférence régionale des ambassadeurs en Thaïlande. En novembre, Bruxelles a accueilli la réunion des ministres des finances et de l'économie de l'UE et de l'AELE, l'occasion pour Didier Burkhalter de représenter la Suisse et d'aborder la thématique des régulations des marchés financiers. Puis, le ministre a pris part à la conférence ministérielle de l'OSCE à Dublin. En 2014, l'organisation sera présidée par la Suisse. En décembre s'est tenu le Forum mondial contre le terrorisme à Abou Dhabi, auquel a participé le ministre suisse. Cette rencontre été marquée par la signature du mémorandum d'Alger par la Suisse. Ce dernier vise à renforcer la lutte contre le terrorisme, le soutien aux victimes, ainsi qu'à renoncer à verser les rançons demandées lors de prises d'otages. 29

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 21.06.2012 EMILIA PASOLIJER La visite du **ministre britannique des affaires européennes David Lidington** a permis au conseiller fédéral Didier Burkhalter d'aborder les principes de la Suisse en matière de politique européenne et les relations bilatérales entre les deux pays. Les deux parties ont annoncé vouloir renforcer les échanges entre leur ministère. ³⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 21.05.2015 CAROLINE HULLIGER

Le 19 mai, **la Suisse et Grenade ont signé** à Londres **un accord sur l'échange de renseignements en matière fiscale**. L'accord devra d'abord être approuvé par le parlement avant d'entrer en vigueur. ³¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 02.11.2015 CAROLINE HULLIGER Début novembre, **Johann Schneider-Ammann** s'est rendu **à Londres** pour une visite de travail. Il y a rencontré son homologue britannique Francis Maude avec qui il a entre autre évoqué la situation économique de la Suisse, du Royaume-Uni et de l'Europe. Le chef du DEFR a également participé au lancement officiel du programme "CTI Market Entry Camp UK" auquel des start-up suisses peuvent participer afin de s'implanter sur la marché britannique. ³²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 11.10.2018 MARCO ACKERMANN Nachdem sich Doris Leuthard im September 2018 mit dem deutschen Bundeswirtschaftsminister Peter Altmaier in Berlin getroffen hatte, reiste die Energieministerin im Oktober desselben Jahres nach London zu **Gesprächen mit dem britischen Minister für Wirtschaft, Energie und Industriestrategie Greg Clark**. Nebst Diskussionen über den Brexit und über verkehrspolitische Themen führten sie Gespräche zur CO2-Politik und zum Vorgehen der Schweiz bei der Suche nach Tiefenlagern für radioaktive Abfälle. 335

Gute Dienste

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 02.04.2015 CAROLINE HULLIGER Début avril, à Lausanne, une **entente** a été conclue **entre les E3/UE+3 et l'Iran sur le programme nucléaire iranien**. Le sigle E3/UE+3 désigne les trois pays les plus influents de l'Union Européenne, c'est-à-dire l'Allemagne, la France et la Grand-Bretagne, ainsi que la Chine, les Etats-Unis et la Russie. Didier Burkhalter a salué cette déclaration commune et déclaré qu'elle constituait un pas important vers plus de sécurité dans le monde. ³⁴

Aussenwirtschaftspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 01.02.1990 BRIGITTE CARETTI

Les exportations suisses de matériel de guerre ont atteint, en 1990, un montant de 329,7 millions de francs (contre 390 millions en 1989) et constitué 0,37% des ventes totales à l'étranger (contre 0,46% en 1989). Cette diminution résulte d'une concurrence accrue entre pays fournisseurs, de la réduction des budgets militaires et de l'arrêt des exportations vers la péninsule arabique. Les principaux acheteurs furent le Canada (46,7 millions de francs), l'Autriche (44 millions), l'Allemagne (39,7 millions), la Grande-Bretagne (24,5 millions), Singapour (20,3 millions), l'Espagne (18,9 millions), la Suède (17,6 millions), les Pays-Bas (16,8 millions), l'Italie (16,4 millions) et les Etats-Unis (15,9 millions).

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 30.12.1991 ANDRÉ MACH

Par rapport aux domaines orientés vers l'économie intérieure, les secteurs orientés vers l'exportation se sont relativement bien comportés. Cela est dû en grande partie à la forte demande en provenance de l'Allemagne; les exportations à destination de ce pays ont augmenté de 8,7% pendant que les livraisons au reste du monde diminuaient de 1,3% dans leur ensemble. Si l'on fait abstraction des deux situations extrêmes que sont, d'une part, les exportations de vêtements, en forte expansion, et, d'autre part, celles de textiles en continuelle diminution, l'évolution des exportations est restée stable et équilibrée dans les branches principales.

Géographiquement, le niveau d'exportation vers les pays de l'OCDE s'est maintenu; il a même légèrement augmenté de 1,4% par rapport à 1990 et représente 80,7% des exportations totales. L'augmentation des exportations vers les pays de la CE a été particulièrement significative (+2,5%), par contre les livraisons vers les pays de l'AELE ont diminué de 3,2%. La France (-1,3%), l'Italie (-3,0%) et la Grande-Bretagne (-8,6%) sont les trois pays de la CE, où les ventes suisses ont diminué; au sein de l'AELE, les exportations vers la Suède (-11,7%) et la Finlande (-17,8%) ont connu la même évolution. Les exportations vers les pays de l'OCDE non-européens ont connu des fortunes diverses: +4,5% vers les Etats-Unis, mais en diminution vers le Japon, le Canada et l'Australie.

De façon générale, les exportations vers les pays non-membres de l'OCDE se sont réduites de 1,1 %. Cette réduction a été particulièrement marquée vers les pays à économie planifiée (-8,4%). Alors que les exportations vers la Chine (+20,3%), la Pologne (+41,6%) et la Hongrie (+11,3%) ont nettement progressé, c'est surtout en direction de l'ex-Union Soviétique qu'elles ont diminuées (-39,1%). La croissance des exportations en direction des pays de l'OPEP est restée positive (+3,7%). ³⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 30.12.1991 ANDRÉ MACH

Dans quasiment tous les domaines, il a été enregistré **une stagnation des importations**, sauf dans celui des métaux et articles en métal (-10,9%) et celui des machines, des appareils et de l'électronique (- 5,6%) où la diminution a été particulièrement nette, alors que, à l'inverse, dans le domaine des véhicules, les importations ont augmenté de 6,8%.

Le principal fournisseur de la Suisse reste, et de loin, la zone de l'OCDE (92,1% des importations totales, mais -2,6% par rapport à 1990) et, plus particulièrement, la CE avec 72,2% (-4,6%). Seuls les achats helvétiques en provenance de la Grande-Bretagne (+0,8%), du Danemark (+0,8%) et de l'Espagne (+2,5%) connurent une augmentation. Les importations issues de l'AELE diminuèrent de façon encore plus importante (-5,3%), dont -14,5% pour les produits norvégiens. Par contre, les achats helvétiques venant des pays de l'OCDE non-européens connurent une nette augmentation (+13,6%). Cela est dû essentiellement aux Etats-Unis (+28,8%), car les importations en provenance du Japon (-2,9%) et de l'Australie (-8,7%) diminuèrent.

La part des importations issues des pays non-membres de l'OCDE a globalement augmenté de 5,2%. Les importations helvétiques progressèrent de 8,8% avec les pays de l'OPEP, de même que celles issues des pays à économie planifiée (+23,3%); parmi celles-ci, on peut signaler l'augmentation notoire des importations en provenance de la Chine (+64,7%). 37

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 30.12.1993 AUTOR UNBEKANNT

Comme en 1992 mais dans un contexte économique encore plus difficile, les **secteurs d'exportation** se sont remarquablement comportés avec une progression de 0,6% en volume et en valeur nominale. Cette évolution favorable s'explique en grande partie par la baisse de la demande intérieure qui a contraint beaucoup d'entreprises à trouver de nouveaux débouchés à l'étranger. A cet égard, la progression, même faible, des livraisons à l'étranger est révélatrice de la compétitivité des entreprises suisses sur les marchés internationaux.

Les résultats des exportations ont toutefois connu des différences sensibles selon les branches économiques. Celles qui se sont le mieux comportées furent l'industrie alimentaire (8,0%), l'industrie chimique (5,1%) ainsi que l'horlogerie (3,0%). Les exportations de biens d'investissement, comme les machines (-2,3%) ou les instruments de précision (-1,5%), n'ont que légèrement diminué par rapport à 1992; compte tenu de la mauvaise conjoncture, ce recul est resté très limité. En revanche, l'industrie textile a connu une baisse importante (-10,2%).

L'évolution des exportations par régions reflète les différences de la conjoncture internationale entre, d'un côté, la grande majorité des pays industrialisés (-1,5%) et, de l'autre, les pays non-membres de l'OCDE (8,7%). Le bon comportement de l'économie d'exportation est dû principalement au dynamisme de la demande venant de la région du Sud-Est asiatique et de certains Etats de l'Amérique latine. Les livraisons vers la plupart des pays européens (UE: -2,6% et AELE: -2,1%) ont diminué; seules les exportations vers la Grande-Bretagne (7,9%), où la reprise économique s'est solidement installée dans le courant de l'année, et les Pays-Bas (2,6%) ont progressé. Au sujet des pays de l'OCDE non-européens (2,2%), les résultats furent différenciés; ainsi, les livraisons vers les Etats-Unis (5,9%) et l'Australie (6,3%) progressèrent alors que celles en direction du Japon (-2,1%) et du Canada (-5,6%) diminuèrent.

En ce qui concerne les pays extérieurs à l'OCDE, qui absorbent près de 22% du total des exportations suisses, les résultats furent très positifs. Hormis la Pologne (-3,7%), les exportations vers l'Europe centrale et orientale (9,6%), de même que vers les pays de l'OPEP (6,4%), ont augmenté. Parmi les pays non-producteurs de pétrole (7,0%), Hong-Kong (11%), Singapour (49,9%) et le Brésil (9,2%) ont connu une forte progression de leurs importations suisses, mais, c'est vers la Chine (51,9%) que l'augmentation a été la plus forte.

La stabilisation progressive de la demande intérieure a eu pour effet d'atténuer quelque peu le recul des **importations** (-3,4% en valeur et -1,2% en volume); alors qu'au premier semestre, le volume des exportations était encore inférieur de 5% en moyenne à son niveau de l'année précédente, la tendance s'est renversée au deuxième semestre. A quelques exceptions près, la diminution des importations a touché pratiquement tous les types de marchandises. Seules les importations de produits intermédiaires pour les branches d'exportation suisses, industrie chimique et horlogerie notamment, ont sensiblement progressé. Les importations de biens d'investissement, qui avaient diminué ces dernières années, se sont stabilisées au cours de l'année, même si d'importantes variations ont persisté selon les secteurs. Le recul a été particulièrement fort en ce qui concerne les biens de consommation durables, en particulier les voitures (-16,8% en nombre).

Comme pour les exportations suisses, un certain clivage s'est dessiné entre les pays extérieurs à l'OCDE (7,2%), qui ont connu globalement une progression de leurs exportations vers la Suisse, et la zone de l'OCDE dont les livraisons ont diminué de 4,4%. Les exportations européennes, que ce soit de l'UE (-3,3%) ou de l'AELE (-8,0%), tout comme celles des pays de l'OCDE non-européens (-9,2%), ont sensiblement diminué. Seules la Grande-Bretagne (13,0%) et l'Australie (14,6%) ont enregistré une forte augmentation de leurs livraisons. En revanche, les achats helvétiques en provenance des pays non-membres de l'OCDE ont globalement progressé; les biens exportés par ces pays ne représentent toutefois que 8,8% du total des produits importés en Suisse. Les importations en provenance des pays de l'OPEP (19,4%) et de la Chine (23,8%) ont connu la plus forte hausse. Par contre, les exportations d'Europe centrale et orientale ont diminué de 0,6%, la Pologne étant quasiment le seul pays de cette région à voir ses livraisons vers la Suisse augmenter (+11,8%). ³⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.12.1994 LIONEL EPERON Malgré une appréciation du franc suisse de plus en plus forte et un contexte international marqué par une forte concurrence, la croissance des **exportations suisses** a de nouveau dépassé les attentes. En 1994, celles-ci ont en effet crû de 4.4% en volume et de 3.5% en valeur nominale. Ce résultat, remarquable à plusieurs titres, constitue la preuve d'une capacité concurrentielle intacte de l'industrie suisse d'exportation en général.

Les résultats des exportations ont toutefois connu des différences conséquentes selon les branches économiques. Celles qui se sont le mieux comportées furent l'industrie des matières en plastique (+4.9% en valeur nominale par rapport à 1993), l'horlogerie (+4.8%), l'industrie chimique (+4.6%) ainsi que l'industrie des machines (+4.5%). Les exportations de l'industrie des métaux ont, pour leur part, progressé de 3.8%, alors que celles de l'industrie alimentaire et de l'industrie des instruments de précision ont respectivement augmenté de 2.7% et 2.4%. Le volume des exportations de l'industrie des textiles est, quant à lui, resté stable (+0.1%), tandis que celui de l'industrie de l'habillement a connu une baisse de 1.9%.

En raison de la synchronisation progressive de la conjoncture internationale, les différences entre les taux de croissance des exportations suisses en direction des pays industrialisés (+3,2%) d'une part, et des pays non-membres de l'OCDE (+4.8%), d'autre part, se sont réduites par rapport à 1993. Les points forts de l'expansion des exportations suisses ont été les pays émergents et en développement d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine ainsi que les pays industrialisés d'outre-mer et la Grande-Bretagne. Les livraisons vers la plupart des pays européens ont augmenté (UE: +3.1% et AELE: +1.2%), à l'exception de la Norvège (-7%), de l'Italie (-3.3%), de la Finlande (-0.6%) et des Pays-Bas (-0.2%). Au sujet des pays de l'OCDE non européens (+6.9%), les exportations vers les Etats-Unis (+6.4%), l'Australie (+11.3%) et le Japon (+10.2%) ont constitué les plus fortes hausses, alors que celles en direction du Canada ont diminué de 4.2%.

En ce qui concerne les pays extérieurs à l'OCDE – qui absorbent 21% du total des exportations suisses –, les livraisons vers l'Europe de l'Est ont globalement augmenté de 14.1%, les exportations suisses en direction de la CEI connaissant pour leur part une hausse de 28.4%. Parmi les pays non producteurs de pétrole (+11% d'exportations), la Corée du Sud (+50.8%) a connu la plus forte progression des importations suisses en 1994, devant le Brésil (+28.6%) et Hongkong (+14.3%). Les exportations vers la Chine ont en revanche enregistré une baisse de 11% après avoir connu une augmentation de 51.9% en 1993. C'est cependant avec les pays de l'OPEP que la baisse des exportations suisses a été la plus marquée (-18.7%). ³⁹

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Strukturpolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 12.02.2019 GUILLAUME ZUMOFEN

Afin d'anticiper les conséquences du Brexit, la Suisse a conclu un **accord bilatéral commercial avec la Grande-Bretagne**. L'entrée en vigueur de cet accord est dépendant de la cessation des accords entre la Grande-Bretagne et la Suisse par le canal des accords avec l'UE. L'objectif est de maintenir une continuité grâce au respect des «droits et obligations économiques et commerciaux». ⁴⁰

Geld, Währung und Kredit

Banken

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 13.12.1996 HANS HIRTER

Forderung von jüdischen Organisationen, dem Vorsitzenden Bankenausschusses des US-Senats, D'Amato, und auch von der amerikanischen Regierung nach Aufklärung über allfällige Vermögenswerte von Nazi-Opfern bei Schweizer Banken intensivierte sich und erfuhr gleichzeitig eine Ausweitung auf sämtliche Finanztransaktionen vor, während und unmittelbar nach dem 2. Weltkrieg. Immerhin stand die Schweiz nicht mehr ganz allein im Kreuzfeuer der Kritik, da die interessierten Organisationen und Personen ankündigten, dass sie ihre Suche nach verschwundenen Guthaben auch auf andere Staaten (namentlich Norwegen, Schweden und Frankreich) ausdehnen wollten. Englische und amerikanische Medien konzentrierten aber ihre massiven Angriffe weiterhin auf die Schweiz. Einige gingen so weit, sie als Nation von damals wie heute skrupellosen und uneinsichtigen Kriegsprofiteuren, ja sogar als verkappte Verbündete der deutschen Nazis zu charakterisieren. Um der schweizerischen Position im publizistischen Trommelfeuer aus den USA und Grossbritannien einigermassen Gehör zu verschaffen, aber auch um das direkte Gespräch mit den Protagonisten zu suchen, ernannte Bundesrat Cotti Ende Oktober den Diplomaten Thomas Borer zum Leiter einer speziellen Task-Force. Borer vertrat die Schweiz denn auch an einem Hearing vor dem Bankenausschuss des amerikanischen Repräsentantenhauses im Dezember, an welchem Senator D'Amato die Schweiz im allgemeinen und die im Jahresverlauf beschlossenen Massnahmen zur Abklärung von Vorwürfen und Klagen im speziellen wieder massiv angriff und, gemeinsam mit Kongressabgeordneten und dem World Jewish Congress (WJC), die Kooperationsbereitschaft der Schweiz und ihrer Banken in Zweifel zog.

Landwirtschaft

Internationale Landwirtschaftspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 16.12.1992 SERGE TERRIBILINI Devant de tels dangers, la **volonté de reprendre les négociations** l'emporta. C'est ainsi que la CE et les États-Unis en arrivèrent à la conclusion du compromis de Washington du 19 novembre, qui propose une réduction de 21 pour cent du montant des subventions à l'exportation et le plafonnement de la surface des terres plantées en oléagineux. Cependant, la France, soutenue par une partie des pays de la CE, considéra que ce compromis était incompatible avec ses intérêts. Il n'a donc pas été question, pour elle, de céder. Elle s'est même engagée à user de son droit de veto au niveau de la CE si besoin était. Cela a provoqué de très fortes dissensions entre la France et ses principaux partenaires (Grande-Bretagne notamment), qui, surtout intéressés à la libéralisation des biens industriels et des services, tenaient à parvenir à un accord. En fin d'année malgré tout, les négociations de l'Uruguay round reprirent entre tous les participants. En raison de l'importance des dissensions, il ne fut toutefois pas possible de faire avancer le dossier agricole. 42

Infrastruktur und Lebensraum

Energie

Netz und Vertrieb

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 06.01.2020 MARCO ACKERMANN Im Januar 2020 startete das europäische Regelenergiemarktprojekt **TERRE (Trans European Replacement Reserve Exchange)**. Dank der Zusammenarbeit zwischen den europäischen Netzwerkbetreibern soll eine neue Marktplattform für Tertiär-Regelenergie geschaffen werden: Benötigt ein Land mehr Elektrizität, kann es so künftig via Netzbetreiber andere Mitgliedstaaten anfragen, zu einem gewissen Zeitpunkt eine bestimmte Elektrizitätsmenge mit einer Aktivierungsvorlaufzeit von 15 bis 30 Minuten zu liefern, damit die Netzfrequenz auf dem europäischen Standard von 50 Hertz beibehalten werden kann. Umgekehrt können über die Plattform auch Überkapazitäten via die Netzbetreibergesellschaften – im Falle der Schweiz via Swissgrid – am internationalen Markt angeboten werden. Die neue Handelsplattform soll dazu beitragen, die Netzstabilität zu maximieren und gleichzeitig die resultierenden Kosten gering zu halten. Die bisher bestehende Handelsplattform FBM (French Balancing Mechanism), welche einen Tertiär-Regelenergiemarkt zwischen Frankreich, Deutschland und der Schweiz beinhaltete, soll künftig durch das internationale TERRE-Projekt abgelöst werden.

Aufgegleist wurde das Projekt bereits im Jahr 2016. Mitglied im Projekt sind die Länder Tschechien, Grossbritannien, Polen, Spanien, Portugal, Frankreich, Italien und die Schweiz, wobei weitere Länder in den kommenden Jahren dazustossen dürften. Unklar ist weiterhin, wie und ob die Schweiz als Nicht-EU-Mitglied am Regelenergiemarkt teilnehmen darf. Primär galt hier der Abschluss eines Stromabkommens mit der EU als Voraussetzung für die langfristige Teilnahme. ⁴³

Verkehr und Kommunikation

Verkehrspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 01.02.1995 ALEXANDRE FÜZESSÉRY Les négociations entre la Suisse et l'Union européenne sur la question des transports aériens et terrestres ont enfin pu débuter au printemps. Après deux ans de travaux préparatoires et d'atermoiements, dus entre autres à l'adoption de l'initiative des Alpes en 1994, les ministres des transports des Quinze ont adopté le mandat de négociations présenté par la Commission européenne. Cette ouverture des pourparlers, promise par les Etats-membres pour le début de l'année, était pourtant loin d'être acquise quelques semaines auparavant: la Suisse ayant paraphé avec les Etats-Unis en février un accord de libéralisation de l'espace aérien entre les deux pays, certains pays membres de l'Union, principalement l'Italie et le Portugal, qui craignaient des conséquences négatives pour leur compagnie nationale, ont fait pression pour que l'ouverture des négociations soit retardée jusqu'à ce que la Confédération dénonce cet accord. Heureusement pour la Suisse, les ministres européens, plus particulièrement ceux britannique et français, ont estimé qu'il n'était plus possible de repousser à plus tard la perspective d'un accord indispensable aux deux parties.

Les ministres européens ont néanmoins chargé la Commission de procéder à une étude sur les conséquences de l'accord «open sky» sur la marché aérien européen. Ils ont également exigé qu'une clause soit introduite dans le futur accord avec la Suisse afin de permettre à l'UE de rompre ce dernier si la Confédération devait signer un traité avec des pays tiers à même de porter préjudice à l'Union. En fin d'année, la Commission européenne a rendu publiques les conclusions de son étude, estimant que l'accord entre la Suisse et les Etats-Unis n'avait qu'une influence négligeable sur le marché aérien européen et que, par conséquent, il ne devait pas affecter les négociations entre l'UE et la Suisse. 44

Umweltschutz

Abfälle

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 05.10.1989 SERGE TERRIBILINI

La **Conférence de Bâle** a réuni 116 pays. Suite à de longues négociations, elle a finalement abouti; les Etats africains ont assoupli leur position, même s'ils se sont, en bloc, limités à signer l'acte final (tout comme 107 pays en tout), leur revendication étant toujours celle d'une suppression totale du commerce des déchets spéciaux. 34 pays, de même que la CE, ont signé la convention. L'URSS, les pays de l'Est, le Japon, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se sont abstenus car ils préfèrent la pratique d'accords bilatéraux. 20 Etats doivent ratifier la convention pour qu'elle entre en vigueur. D'autre part, un secrétariat intérimaire de la Convention a été créé à Genève. F. Cotti a lancé un appel lors de la Conférence de Londres (faisant suite à celle de Bâle) pour une large ratification de la Convention. Il a réussi à convaincre certains pays africains de sa valeur dans le sens où elle laisse libre chaque Etat d'interdire aussi bien l'importation que l'exportation de déchets spéciaux. 45

Bildung, Kultur und Medien

Medien

Neue Medien

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 29.03.2000 ELISABETH EHRENSPERGER Aufgrund der Internationalität und Anonymität des weltweiten Datennetzes stellen illegale Inhalte insbesondere rassistischer und pornographischer Art oder die Abwicklung krimineller Handlungen über das Internet die Bundesbehörden vor zahlreiche ungelöste Probleme. Klar schien zu sein, dass diese nicht alleine, sondern nur im Rahmen einer internationalen Kooperation zu lösen seien. Im Rahmen einer Holocaust-Gedenkkonferenz in Stockholm rief Bundesrätin Dreifuss zum Kampf gegen den Rassismus im Internet auf. Mit ihrer Forderung nach internationaler Kooperation und neuen rechtlichen Instrumenten griff Dreifuss ein kontroverses Thema auf. Insbesondere die USA, Grossbritannien und Schweden zeigten sich hinsichtlich Eingriffen in das Internet und andere Medien skeptisch aufgrund ihrer Ablehnung jeglicher Einschränkung der Meinungsäusserungsfreiheit. Dem Bundesamt für Auswärtige Angelegenheiten (EDA) war es dennoch gelungen die Thematik auf die Traktandenliste der 2001 in Afrika stattfindenden Weltkonferenz gegen Rassismus, Rassendiskriminierung, Fremdenhass und Intoleranz zu setzen. Anlässlich eines Vorbereitungsseminars zu dieser Konferenz wurde im Februar ein provokatives Arbeitspapier des Basler Rechtsprofessors David Rosenthal diskutiert, in welchem dieser betonte, die Ahndung illegaler Inhalte im Internet scheitere entgegen gängiger Meinung nicht an juristischen oder technischen Problemen als vielmehr am fehlenden politischen Willen. 46

1) BO CE, 1980, p. 139 ss.; BO CN, 1980, p. 136 ss.; BO CN, 1980, p. 309 ss.; BO CN, 1980, p. 50 s.; BaZ, 7.2. und 9.4.80; NZZ,13.2., 5.3., 10.4., 24.6. und 8.11.80; SGT, 15.2.80; TW, 8.3.80; Vat., 19.3.80; 24 Heures, 23.4., 2.9. und 9.11.80; TLM, 30.6., 21.10. und 28.10.80; TA, 1.9.80.; FF, I, 1980, p. 615 ss.; FF, I, 1980, p. 761 ss.; Rapport sur les Grandes lignes de la politique gouvernementale pour la législature de 1979 à 1983 du 26.02.1980; Sur l'importance de la politique extérieure, cf. Innen- und Aussenpolitik. Primat oder Interdependenz?, Festschrift zum 60. Geburtstag von W. Hofer, Bern 1980.
2) Presse du 4, 5, 7, 8, et 17.2.03; LT, 24.3.03; LT, 11.2.03; LT, 24.3, 26.3, 28.3, 29.3.03 et presse du 3.4.03; LT, 11.4.03.
3) Bund, Lib. et NZZ, 10.5.04; LT, 15.5.04.

4) Presse du 16.1 et 24.1.98 (accord de Zurich); presse du 24.2.98 et Lib., 12.5.98 (souplesse); presse du 18.3 et 19.3.98 (opposition de l'Allemagne); Lib., 14.4.98 (fin avril); presse du 6.6 et du 17.6.98 (première conclusion générale); LT, 6.11.98 et presse du 24.12.98 (accord sliés); LT, 25.11.98 (soutien de l'Allemagne); presse du 2.12 (accord trouvé sur les transports), du 5.12 (détermination de l'Autriche), du 8.12 (opposition de la France), du 10.12 (dernières concessions), du 11.12 (Portugal), du 12.12 (conclusion) et du 14.12.98 (référendum).

5) NQ, 24.2. et 3.3.92; presse des 31.3., 28.4., 29.4. et 30.4.92: L'Hebdo. 9.4.92.

6) FF, I, 1993, p.348ss.; Presse des 11.1., 14.1., 16.1. (reprise des négociations et prise de position du CF) et 2.4.92 (offre suisse); NZZ et JdG, 21.11.92.

7) Medienmitteilungen EDA vom 21.1. und 18.3.11; BaZ, 23.3.11; LT, 24.3.11.

8) BaZ, 3.5., 17.9. et 4.10.80; TA, 24.4. et 25.4.80; NZZ, 25.4.80; TLM, 28.4. et 4.6.80; Ww, 7.5.80; TW, 9.5. et 16.5.80; SP-Information, 14.5. et 5.6.1980; SP-Information, 14.5. et 5.6.1980; 24 Heures, 16.5. et 30.5.80.

9) BO CE, 1980, p. 125 ss. et 128; BO CN, 1980, p. 255; BO CN, 1980, p. 290 ss. et 294; NZZ, 10.1., 1.2., 18.3., 19.3. et 28.8.80; 24 Heures, 10.1.80; TLM, 1.2., 18.3., 20.8., et 28.10.80; Vat., 1.2.80; SP-Information, 21.2. et 4.9.80; Lib., 19.3.80; VO, 21.3.80; JdG, 24.3.80; BaZ, 22.3.80; TW, 22.8.80.

10) BO CN, 1981, p. 1512; BO CE, 1981, p. 148 s.; BO CE, 1981, p. 320 ss.; BO CE, 1981, p. 418; BO CE, 1981, p. 442; BO CN, 1981, p. 1653 ss.; BO CN, 1981, p. 1635 ss.; BO CN, 1981, p. 1635 ss.; BO CN, 1981, p. 1734 s.; BO CN, 1981, p. 261; BO CN, 1981, p. 359 ss.; BO CN, 1981, p. 450 ss.; BO CN, 1981, p. 486 ss.; FF, 1980, III, p. 1161 ss.; FF, 1981, III, p. 1218 ss.; FF, 1981, III, p. 1233 ss.; FF, 1981, III, p. 478 ss.; FF, 1981, III, p. 478 ss.; TLM, 14.1., 15.10. et 23.12.81; Suisse, 18.1., 10.7. et 15.12.81; Bund, 19.1., 8.9., 9.9. et 10.9.8; NZZ, 24.1., 1.3., 30.3., 1.4., 3.4., 2.5., 8.5., 12.5., 16.5.81; 114, 19.5.81; 117, 22.5., 8.7., 15.10., 9.12., 14.12. et 15.12.81; CdT, 6.2.81; TA, 6.2., 15.6., 26.10. et 15.12.81; 24 Heures, 5.4., 30.4., 17.10. et 12.12.81; BaZ, 9.4., 1.6., 15.6., 29.6., 12.11. et 8.12.81; Ww, 22.4., 13.5., 2.9. et 23.12.81; JdG, 28.4. et 11.7.81; SCT, 15.7.81; L'Hebdo, 23.10. et 18.12.81; LNN, 14.12.81; Vr, 16.12.81; USS, 23.12.81; VO, 24.12.81

11) NZZ, 8.2.90; presse du 9.2.90; JdG, 27.10.90; SZ, 11.10.90.; Presse des 19.-22.9.90; Ww, 27.9.90.; Rapp.gest., 1990, p.46 12) FF, 1992, p. 1107 s.

13) Presse du 22.1.92

14) Presse des 21.2., 22.2. (A. Koller) et 29.4.92 (J.P. Delamuraz).

15) Presse des 14.11. et 17.11.92.

16) Presse du 6.4.93.

17) Presse du 4 au 6.8.98; LT, 23.10.9

18) I ib., 4.11 et 12.11.98

19) Presse du 7.5.99; NZZ, 21.5.99; presse du 22.5.99; TG, 2.6.99; LT, 19.6 et 6.7.99; presse du 11-18.10.99; NZZ, 7.10.99; LT, 4.12.99

20) 24h, 14.2.05; NZZ, 17.3.05; NF, 20.4.05; LT, 17.5.05; NZZ et Lib., 10.6.05; NF, 16.6.05; SGT, 21.7.05; LT, 25.10.05; Lib., 19.11 et 19.12.05.

21) Communiqué de presse du DFF, 21.11.05.

22) QJ, 17.12.05.

22) G3, 77.12.00; 23) LT, 21.1.06; NZZ, 24.1.06; 24h et NZZ, 17.1.06; 24h, 21.2.06; Lib. et NZZ, 10.3.06; LT, 5.5.06; LT et NZZ, 5.6.06; NZZ, 7.6.06; LT, 12.6.06; LT, 26.9.06; LT et NZZ, 30.10.06.

24) Communiqué de presse du CF, 26.6.07.

25) Communiqué de presse du DFF, 23.5.08; communiqué de presse du DFF, 12.9.08.

26) LT, 9.10.10 (Washington), 10.2.10 (Luxembourg), 27.3.10 (Berlin) et 25.10.10 (Londres).

27) Presse vom 25.8.11.

28) Communiqué du DFAE du 16.3.12; LT, 22.3.12; Communiqué du DFAE du 20.3.12.; NZZ, 26.5.12; LT, 4.6.12; AZ, 13.6.12; Communiqué du DFF du 26.7.12; Communiqué du DFAE du 19.9.12, NZZ, 29.9.12; SGT, 11.10.12; Communiqué du DFAE du 29.10.12; LT, 08.12.12; LT, 7.12.12; LT, 18.12.12.

29) Communiqué du DFAE du 12.1.12; Communiqué du DFAE du 21.2.12; Communiqué du DFAE du 5.3.12; Communiqué du

DFAE du 16.3.12.; Communiqué du DFAE du 23.3.2012; Communiqué du DFAE du 18.5.12; Communiqué du DFAE du 26.7.12; Communiqué du DFAE du 20.8.12; Communiqué du DFAE du 5.9.12.; Communiqué du DFAE du 10.9.12; Communiqué du DFAE du 19.9.12; Communiqué du DFAE du 5.10.2012; Communiqué du DFAE du 21.9.12 et 8.10.12; Communiqué du DFAE du 23.10.2012; Communiqué du DFAE du 29.10.12; LT, 8.12.12; Communiqué du DFAE du 12.11.12.12; Communiqué du DFAE du 4.12.12; Communiqué du DFAE du 14.12.12.

30) Communiqué du DFAE du 21.6.12.

31) Communiqué du DFF du 21.05.2015

32) Johann Schneider-Ammann au Royaume-Uni 33) Medienmitteilung UVEK vom 11.10.18; LT, 12.10.18

34) Communiqué du DFAE du 02.04.2015; NZZ, TA, 2.4.15; NZZ, 4.4.15

35) Presse du 1.2.90.

36) FF, I, 1992, p.1035s.

37) FF, I, 1992, p.1016ss.

38) Brodmann (1993). L'économie extérieure de la Suisse en 1993.; FF, I, 1994, p. 687 ss.

39) Brodmann (1994). L'économie extérieure de la Suisse en 1994.; FF, II, 1995, p. 103 ss.

40) AZ, SGT, TA, 12.2.19

41) NZZ, 4.10. und 30.11.96; TA, 25.10. und 28.11.96; Bund, 28.9.96.; Task Force: Presse vom 24.10., 26.10. und 28.10.96. Hearing: Presse vom 12.12. und 13.12.96.

42) LM, 12.11.92; NQ, 17-19.11, 26.1 I, 27.11, 3.12 et 15.12.92; Suisse, 20.11 et 16.12.92; Presse du 24.1 et 2.12.92; NQ, 28.11.92.

43) BKW Blog vom 11.2020; Balancing-roadmap-CH Swissgrid 2018; Medienmitteilung entsoe 9.1.20 44) 24 Heures, 9.10.95.

45) DP, 947, 20.4.89; USS, 12, 5.4.89; NZZ, 22.4., 30.9. et 23.12.89; Bund, 22.11.89; BaZ, 3.8. et 21.12.89; Lib. et 24 Heures, 2.8.89; BZ, 9.8.89; PSZ, 9.8.89;

46) TA, 12.1.00; CdT, 12.2.00; Presse vom 28.1. und 18.2.00; Bund, 29.3.00.68